Ecole primaire Publique **15, rue de la Barre** **56410 ETEL.** Ec.0561591a@ac-rennes.fr	Circonscription du premier degré d'Auray Secteur du collège public de : ETEL

Année scolaire 2017 -2018

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
Vendredi 10 novembre 2017
17h30-19h30

1. Présentation

a. personnes présentes :

Mme Guénadou, directrice et enseignante en PS/MS
Mme Dautheville, décharge de direction en PS/MS
Mme Le Port, enseignante en GS/CM1
Mme Le Doze, enseignante CE1/CE2
Mme Attias, enseignante en CM1/CM2
Mme Varrasso, enseignante en CP/CE1
Mme Cote, adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires
Mmes Laurent, Martin-Christol, Ianakiev-Besseige, D'Amario, Cottenceau, Bezier et M Darcel, représentants de parents d'élèves.
Mme Gontard, DDEN

b. personnes excusées :

Mme Maire et Mme Berrio représentantes de parents.

1. Bilan de la rentrée.

120 élèves ce qui donne en moyenne 25 élèves par classe. L'équipe est inquiète quant à la rentrée prochaine. Il y a très peu de naissances sur la commune (5 en 2015, 5 en 2016) et il y aura 20 élèves de CM2 à partir en 6ème. Il y a un lotissement en construction. Il y aura des logements sociaux et des logements primo-accession à la propriété. Peut-être que l'école récupérera quelques enfants. Les parents se mobilisent pour informer les nouvelles familles sur l'école.
Dans les prévisions : 105 élèves à la rentrée prochaine.

2. Compte rendu des élections des parents d'élèves.

50 % de votant, ce qui est un taux dans la moyenne nationale.

3. Règlement intérieur. Il y a eu un changement : les enfants ne doivent pas avoir des chaussures clignotantes ou à roulettes.

4. Sécurité

a. Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS):

Le 5 octobre, un exercice de confinement suite à une tempête a eu lieu. Il s'est très bien passé. Le document du PPMS a été mis à jour et est remis ce jour à la mairie pour qu'elle complète sa partie et le valide.

b. Exercice incendie :
Lui aussi s'est très bien passé bien que la classe de maternelle ait été dans la cour de récréation et n'a pas entendu la sonnerie. L'équipe demande s'il est possible de mettre une alarme de relais pour qu'on entende la sonnerie en extérieur.
La directrice souligne qu'il ne serait pas souhaitable que le volume de l'alarme en elle-même soit augmenté suite à l'incident lors de l'exercice incendie de l'année dernière (difficulté à arrêter l'alarme).

5. travaux à effectuer
Des briques sont apparentes, des fissures commencent à être visibles sur le pignon « Est » de l'école. La mairie se pose la question d'une éventuelle infiltration. Elle propose que les services techniques passent voir ce qui peut être fait.
Le muret du côté élémentaire nécessiterait un nettoyage.
Les abords de l'école sont à nettoyer (mauvaises herbes).
Les parents d'élève demandent s'il serait possible d'installer une poubelle près de la cabane à vélo et du conteneur à papier. Les parents pensent que cela permettra d'améliorer la propreté du chemin d'accès des élèves de l'élémentaire à l'école. La mairie est d'accord pour l'installer.
La directrice redemande s'il est possible d'avoir un visiophone à l'entrée comme au collège. La mairie explique que cela implique de lourds travaux (tranchée pour les fils). Le reste du conseil d'école propose de vérifier s'il n'y a pas un moyen d'avoir un appareil sans fil. La mairie se renseignera sur ce point.
Le grillage brise-vue ne pourra pas être mis en place en raison du vent.
La mairie accepte que les enseignantes accrochent des poissons peints sur le grillage rue de la Barre.
Le store au-dessus du bac à sable sera remplacé. Il faudra installer une bâche solide qui puisse être retirée lors de la saison hivernale.
Les parents demandent s'il serait possible de mettre un abri pour les parents qui attendent les enfants lors des jours de pluie. La mairie souligne le fait qu'elle en a déjà installé un pour les vélos et que ce genre d'installation est coûteuse. La mairie enjoint les parents à s'abriter sous le préau de l'ancienne école.
La directrice remercie les employés des services techniques pour tous les services rendus depuis l'année dernière et la rentrée.

6- Réorganisation de la semaine scolaire.
L'équipe s'est positionnée pour un retour à 4 jours.
La mairie prendra la même position que les enseignants. Les parents demandent à ce que la décision soit prise rapidement pour qu'ils puissent s'organiser. Les parents demandent à ce qu'un compte- rendu soit fait sur la bonne marche des TAP pour conclure le dispositif en conseil municipal.
Les parents souhaiteraient qu'un accueil soit organisé à Etel pour les mercredis de l'année prochaine. Le centre de loisirs de Belz peut refuser les enfants d'Etel s'ils viennent en trop grand nombre. Les parents demandent s'il serait possible d'avoir une organisation plus flexible qu'à Belz (avec possibilité de récupérer les enfants après le repas du midi au lieu de la fin d'après-midi). Les parents soulignent que les structures, le budget et le personnel sont disponibles pour mettre en place un Centre de Loisirs et qu'ils ne comprennent pas que ça ne puisse pas être mis en place. La question de la restauration reste à régler (repas froid ? Fourni par les parents ?…)
Les parents reconnaissent la qualité des TAP qui ont été mis en place par la mairie et déplorent que cela s'arrête, ils souhaiteraient donc que ce soit transféré sur le CLSH.
Les enseignants souhaiteraient récupérer les intervenants musique et sport dont ils disposaient

avant la mise en place des TAP.
La mairie présentera le projet en conseil municipal. Les parents proposent d'envoyer un courrier pour appuyer le projet.
Les parents comme la mairie pointent le fait que le manque de structure d'accueil peut entraîner une fuite des effectifs.

7- Divers

Le maire offre un spectacle de Noël et un film de Noël aux enfants de l'école. L'équipe enseignante le remercie.

La collecte du papier avec le collège a rapporté 61€ à l'école (1 tonne de papier). Faut-il continuer ? C'est très difficile de s'occuper de l'organisation. Les parents pensent qu'il faut communiquer dans toute la commune. Si la collecte est interrompue, la commune ne peut pas se charger d'emmener le papier dans les bac de recyclage.
Le maire serait-il d'accord pour mettre à disposition gratuitement une benne pour le papier ? L'information sera transmise rapidement à la directrice. Ce point sera revu au moment du prochain conseil d'école.

Les projets pédagogiques seront développés au prochain conseil mais les cycle 3 feront un séjour avec 2 nuitées près de Nantes (Préfailles). Le thème retenu est celui du théâtre. Le premier devis est de 160€/ enfant sans le transport. L'information quant au budget doit être rapidement remontée aux parents pour qu'ils puissent s'organiser. Le séjour aura lieu du lundi 29 au mercredi 31 janvier. Les enfants sont au courant qu'il y aura un séjour mais n'en connaissent pas le contenu. Les GS resteront dans leur classe sous la responsabilité de la directrice avec l'aide de Nadia Tuffigo, l'ATSEM.

Les parents souhaiteraient que l'organisation et la qualité de la restauration soient améliorées grandement. La commission cantine doit être investie correctement afin de faire bouger les choses. Les horaires ne sont pas adaptés (pause trop longue le midi), les repas ne sont pas adaptés pour les élèves de l'école primaire, il y a donc beaucoup de gaspillage. Les parents ont des retours parfois négatifs sur la qualité des plats. Les parents insistent sur le fait que la mairie doit créer une cantine pour son école. Pour l'instant, nous sommes « clients » de la cantine du collège et n'avons donc pas vraiment de droit à la parole. Ce point fait débat entre les parents d'élèves. Les parents d'élèves du collège doivent être mobilisés. Le prochain CA du collège aura lieu le 23 novembre et les parents demanderont à ce qu'une date soit fixée pour la commission cantine.
Le conseil d'école propose que les élus et certains parents d'élèves aillent prendre un repas auprès des élèves (notamment de maternelle) pour se rendre compte des conditions d'accueil.

Le deuxième conseil d'école aura lieu le jeudi 22 mars 2018 à 17h30.

Fin du conseil d'école 19H.

Signature de la secrétaire
(Mme Dautheville)

Signature de la directrice
(Mme Guénadou)

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
DE LA BARRE
15 Rue de la Barre
56410 ETEL
02 97 55 96 46
ec.0561591a@ac-rennes.fr